

Département de Loir-et-Cher  
Arrondissement de Romorantin-Lanthenay  
Commune de SEIGY



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15  
Présents : 14  
Vote pour : 15  
Vote contre : 0  
Abstention : 0

Date de la convocation :  
14 MAI 2021

*Séance du 20 MAI 2021*

L'an deux mil vingt et un, le vingt mai, à 18 heures 15 minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 14 mai 2021 s'est réuni, à la salle polyvalente exceptionnellement (cause crise sanitaire COVID 19), en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Françoise PLAT, Maire. La convocation a été affichée le 14 mai 2021.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs Yvette MASSET - Florence FOUSSIER - Annik MOREL - Patrick MOREL - Françoise PLAT - Guy DUCHOSSOIS - Jocelyne DELLA PUPPA - Evelyne CAIL - Pedro BÄCHLER - Sylvain DECOURS - Bruno MAZIOU - Pascal BRAULT - Benoit DEFFIE - Claude DUVOUX

**Était absent excusé :** Jean-Luc ESNAULT ayant donné pouvoir à Sylvain DECOURS.

**Françoise PLAT, Maire, fait l'appel, le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121 - 7 du Code général des collectivités territoriales.

Madame Yvette MASSET est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

<b>N° <u>51/2021</u></b>	<b>Objet : Attribution des subventions aux associations 2021</b>	<b>7. FINANCES LOCALES 7.5 subvention</b>
------------------------------	--	---

Nom	Proposé au vote du CM
<b>LOISIRS, NATURE, SPORTS</b>	
Association 2CV Buggy	200.00 €
USSAN Football Saint-Aignan - Noyers	80.00 €
Boules Seigysoises	300.00 €
CAM Vallée du Cher Controis	150.00 €
Club de Voile	150.00 €

Foyer Laique Saint-Aignan	700.00 €
Foyer Laique Saint-Aignan - Handball	150.00 €
Société de Chasse	50.00 €
SPA	160.00 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1 940.00 €</b>
<b>SOCIAL ET SANTE</b>	
Associations des Conciliateurs de Justice	25.00 €
Téléthon - Association Française contre les Myopathies	50.00 €
Association Français des Scléroses en plaques	100.00 €
L'Étoile de Martin	100.00 €
Fédération des Aveugles de France (avant FAF-APADVOR)	50.00 €
Croix Rouge Française	100.00 €
Jusqu'à la mort pour accompagner la vie	50.00 €
La vie de château	100.00 €
Pompiers Humanitaires Groupe de secours Français	60.00 €
Restaurant du Cœur	150.00 €
SAFI	80.00 €
Secours Catholique	100.00 €
Vie libre - Addiction Alcool	50.00 €
Foyer Laique Saint-Aignan - Restaurant du cœur	200.00 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1 215.00 €</b>
<b>ANCIENS COMBATTANTS</b>	
UNCAFN	50.00 €
Le Souvenir Français	50.00 €
Musique des 3 provinces	600.00 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>700.00 €</b>
<b>EDUCATION</b>	
CFA-MFEO Indre-et-Loire	30.00 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>30.00 €</b>
<b>DIVERSES ADHÉSIONS</b>	
Association des maires ruraux de Loir-et-Cher	100.00 €
Fondation du patrimoine	120.00 €
CAUE 41	165.60 €
FREDON	107.90 €
ANPCEN	150.00 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>643.50 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 528.50 €</b>
IMPUTE SUR BUDGET SUBVENTION	3 885.00 €
IMPUTE SUR BUDGET PARTICIPATIONS	643.50 €

## Décision

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'attribuer les subventions 2021 présenté dans le tableau ci-dessus,
- d'autoriser Madame la maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Cette dépense est inscrite au budget 2021.

La Maire,  
  
Françoise PLAT

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture  
le 3-105/2021 et de la publication le 3-105/2021

La Maire,  
  
Françoise PLAT

